

Séance du Conseil Municipal du 16 septembre 2009

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à **20 heures**, sous la présidence d'Anny FLINTHAM-WALLET, Maire de PLACHY-BUYON.

Etaient présents (Maire et adjoints puis ordre alphabétique) : Anny FLINTHAM-WALLET, Christiane HERBET, Jean-Paul VORBECK, Lionel NORMAND, Jean-René FLAMANT ; Yann DELAHAYE, Martine FAUQUEMBERGUE, Emmanuel MAITRE, Paul MARTICHO, Jean-Pierre de SAINT-ACHEUL.

Procurations : Marie-Françoise FELLER à Martine FAUQUEMBERGUE, Jean-Pascal JORON à Jean-Pierre DE SAINT ACHEUL, Chantal BACHELAY à Emmanuel MAITRE, Gary SZUMNY à Christiane HERBET. Excusée : Stéphanie LOURDEL-IGLESIAS.

Mme HERBET a été élue secrétaire de séance.

Délégation du service public d'assainissement collectif : élection des membres de la commission d'ouverture des plis

Suite à la séance de 19 heures les membres suivants se sont proposés :

Titulaires : Messieurs VORBECK, MAITRE et FLAMANT

Suppléants : Messieurs NORMAND, DE SAINT ACHEUL et DELAHAYE

Ils sont élus à l'unanimité.

Convention avec la Communauté de Communes pour les travaux de voirie prévus au Hameau de Buyon

La convention a pour but de fixer les engagements et participations financières des deux parties. La Commune remboursera à la Communauté de Communes les montants TTC des travaux pour lesquels elle est compétente, mobilisera les subventions et le FCTVA, versera un fond de concours à la Communauté de Communes de 35 % du reste à charges des travaux de la compétence communautaire. Cette convention est adoptée.

Le Maire présente une esquisse établie par Mr Testu de la DDE, une réunion aura lieu sur place avec la Communauté de Communes pour finaliser le projet. Les habitants seront prévenus de la date de début des travaux. Un sens prioritaire sera indiqué par des panneaux et l'Arrêté municipal correspondant sera établi.

Par ailleurs, les travaux de réalisation d'un parking près de l'église seront réalisés par la même entreprise et auront lieu dans le même temps, ainsi que les travaux de rejointoiement des murs de l'église prévus en même temps que le lot gros œuvre de la construction des ateliers municipaux. Les riverains seront prévenus de la date de début des travaux.

Points sur les autres travaux

L'éclairage public Route de Bacouel (salle de sport) devait être exécuté pour le 15 septembre, le SIER et Cégélec ont été relancés, Cégélec nous a informé ce jour de la nécessité de la pose d'un nouveau compteur dans le poste électrique situé près du tennis. Une demande va donc être adressée à ERDF.

Le remplacement des 27 candélabres du Val d Selle est toujours un projet en cours, les demandes de subventions sont restées sans réponse pour le moment.

Le devis pour le remplacement des fenêtres et portes dans le logement du Garde a été révisé pour ajouter les éléments discutés. La déclaration préalable pour ces travaux est acceptée. L'autorisation de commencement des travaux a été obtenue du Conseil Général et une demande de subvention sera représentée en 2010.

Informations et questions diverses

Démission de Madame Stéphanie Lourdel-Iglésias

Le Maire donne lecture de la lettre de la conseillère municipale sollicitant sa démission pour raison de déménagement. Le Maire accepte cette démission et en informera le Préfet de la Somme comme le veut la loi. Il conviendra de remplacer Mme Lourdel-Iglésias dans ses fonctions de délégué aux syndicats ; concernant le syndicat d'assainissement collectif Monsieur Delahaye est élu titulaire pour la remplacer.

Mission d'assistance-conseil à la DSP Délégation du Service Public d'Assainissement collectif

La proposition de la DDAF (sur notre demande) s'élève à 6354,35 € TTC et concerne une aide à la passation d'un nouveau contrat de DSP pour l'assainissement collectif. Cette proposition est retenue.

Dans un premier temps le contrat actuel devra être prolongé puis le nouveau contrat pourra être signé pour la période du 1^{er} juillet 2010 à 2014 avec une clause permettant le début de la gestion de la future station d'épuration intercommunale. Les Communes de Prouzel et Bacouel sur Selle ont donné leur aval.

SIAVS -Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Selle

Monsieur Vorbeck informe le Conseil Municipal des avancées du Syndicat. Le Syndicat actuel portant uniquement sur la phase « étude », il convient de le dissoudre et d'en créer un autre avec des statuts permettant la phase de réalisation du projet. Messieurs Vorbeck, Maitre et Delahaye se proposent pour faire partie du Bureau de ce nouveau syndicat. Quatre propositions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ont été reçues par le Syndicat pour l'élaboration du projet de station d'épuration intercommunale et seront étudiés dès que possible.

Une réunion a eu lieu avec les propriétaires des parcelles sur lesquelles pourrait être construite la future station d'épuration intercommunale. Le syndicat pourra avoir recours à l'expropriation en vertu de l'intérêt général. Une estimation du prix au mètre carré a été sollicitée auprès des services des Domaines.

Ateliers Municipaux

Le Conseil Municipal décide de retenir les propositions de Microbat pour la mission SPS (sécurité prévention santé- 1600 € HT), Véritas pour la mission de contrôle technique (3100 € HT) et la SMACL pour l'assurance dommages ouvrages (8 % du montant total).

La préparation du terrain a été effectuée par l'entreprise de VRD Voirie Réseaux Divers. La mise en place des fondations sur pieux devrait débuter lundi 21 septembre 2009, un courrier en informera les riverains.

Le Maire informe le Conseil Municipal que les réunions de chantiers auront lieu tous les lundis à 9 h.

Un courrier de Mr et Mme François adressé au Conseil Municipal signale leur inquiétude concernant ces travaux, le Maire précise que la phase de préparation du site était la plus « émettrice de vibrations » pour les habitations voisines et qu'elle est achevée.

Par ailleurs, suite à la discussion avec l'architecte concernant la clôture, un passage suffisant sera prévu pour l'entretien du spa de la propriété voisine.

Convention ATESAT avec la DDE Direction Départemental de l'Equipement

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'arrivée à terme de la convention ATESAT (223,26 €) signée avec la DDE et propose son renouvellement dans les mêmes conditions, à savoir, la mission de base regroupant :

- assistance à la gestion de la voirie et de la circulation consistant à la préparation des arrêtés de circulation et des autorisations de voirie, la coordination de travaux, l'assistance à la réalisation des plans d'alignement et au classement ou déclassement de voies
- assistance pour l'entretien les réparations de voirie, la programmation de travaux, conduite des études, passation de marché de travaux et direction des contrats de travaux
- assistance à la conduite des études relatives à l'entretien des ouvrages d'art intéressant la voirie ou liés à son exploitation
- dans le domaine de l'aménagement et de l'habitat, un conseil sur la faisabilité d'un projet ainsi que les procédures et les démarches à suivre pour le réaliser

La Mission complémentaire déjà souscrite par la Commune concerne une assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de solliciter le renouvellement de cette convention et souhaite l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière sur l'ensemble de la commune dès que possible.

Plan Local d'Urbanisme

L'avis des services de l'Etat a été reçu en mairie et transmis à l'architecte urbaniste en charge du dossier. Le Commissaire enquêteur désigné par le Tribunal sera contacté pour connaître les dates des permanences qu'il effectuera en mairie durant l'enquête publique qui devrait avoir lieu du 15 octobre au 15 novembre 2009, des avis dans la presse devront être publiés conformément à la réglementation en vigueur et tous les

habitants seront prévenus par un avis du Maire. L'enquête publique n'est pas mise en place par délibération du Conseil Municipal mais par un Arrêté du Maire qui sera affiché sur les panneaux communaux.

Monsieur Normand demande de préciser à Mme Boudard Capon Architecte Urbaniste le couloir de boues du Petit Plachy et la future conduite de gaz. Monsieur Vorbeck propose que des grilles d'expositions soient installées dans la salle du Conseil Municipal où aura lieu l'enquête publique afin que chacun puisse comprendre les tenants et aboutissants d'un PLU avant de consulter le dossier.

Encaissement d'une recette

Le Maire rappelle l'acquisition par la commune de la propriété sise 1 rue du Commandant André Dodart et présente le chèque d'un montant de 237,77 € émanant de Maître Codevelle Notaire à Conty concernant le trop perçu relatif aux taxes afférentes à la vente. Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour l'encaissement de cette recette.

Demande d'une Association de tapisserie sur siège et relooking de petits meubles

Mr Flamant, Adjoint délégué aux associations, présente la demande de cette nouvelle association dont le siège est à Velennes et qui sollicite le prêt d'une salle pour des cours payants (4 h, 45 €). Le Conseil Municipal propose la Maison des Associations à titre gracieux, l'association se chargeant de sa propre publicité ; reste à trouver le créneau horaire restant disponible pour l'occupation de cette salle.

Opération Brioches les 10 et 11 octobre 2009 - subvention

Cette opération n'est plus organisée sur la commune. Le Conseil décide de verser une subvention de 400 € pour combler le manque à gagner de l'association ADAPEI 80 les Papillons Blancs (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés)

Grippe A H1N1

La Préfecture demande la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité en cas de pandémie grippale dans les services de la mairie. Il est proposé de demander aux habitants de favoriser les contacts par téléphone ou mail, et décidé d'acquérir des solutions hydro-alcoolique à mettre à disposition des administrés se rendant en mairie et des masques et gants de protection pour les employés recevant le public, voire une diminution des horaires de permanences en cas grave. Il est également envisagé de ne plus louer la salle polyvalente en cas de pandémie.

PCS Plan Communal de Sauvegarde

Mr Normand, Adjoint a commencé l'élaboration du PCS réclamé par Monsieur le Préfet. Il conviendra d'en discuter et d'établir les devoirs et responsabilités de chacun.

Réseau de Gaz

Une réunion de la commission responsable aura lieu le 17 septembre 2009 à 9 h en présence de Mr Gest d'ERDF concernant l'installation du réseau de gaz dans la commune.

Campagne de betteraves

Un courrier de Téréos nous informe des numéros de téléphone à contacter en cas de problème avec les transports de betteraves par camions qui auront lieu du 12 septembre au 22 décembre 2009.

Boues – odeurs

Suite aux plaintes des odeurs relatives à l'épandage des boues, il est rappelé que la commune n'a pas compétence pour le contrôle des boues épandues : contacter la DDAF Direction de l'Agriculture et de la Forêt et plus précisément la MISE Mission Inter Service de l'Eau.

Nouvelle entreprise sur la commune

Le Permis de construire déposé pour une chocolaterie « les Chocolats de Nicolas » au Hameau de Buyon a été délivré avec avis des services spécialisés. Les propriétaires sollicitent la mise en place de panneaux directionnels et de publicité. Un projet écrit devra être remis à la mairie pour accord. La publicité sera réalisée par l'entreprise.

Salle multisports

La salle propriété de la Communauté de Communes est opérationnelle mais la mairie n'a pas le planning d'occupation, les entrées et sorties étant comptabilisés et réalisées par des badges programmés spécialement pour chaque créneau horaire. La salle reçoit notamment des cours de yoga le vendredi soir, de basket avec Mr Haleine, de tennis etc, une association multisports pourrait voir le jour sous l'égide de Denis Dufrenne.

La séance est levée à 22 h 05.